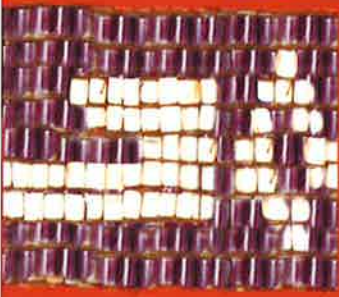


# Weendat endi' Nous, les Weendat

Politique culturelle de la Nation huronne-wendat





# *Wendat endi' Nous, les Wendat*

Politique culturelle de la Nation huronne-wendat



Équipe de rédaction : Jean Sioui, Julie B. Vincent, Marcel Godbout, Julie-Christine Lainey

Consultation : Guy Sioui Durand

Traduction (langue wendat) : Marcel Godbout, Arakwa Sioui et Megan Lukaniec

Révision : Josée Dumont

Graphisme : Christiane Vincent

Une réalisation du CDFM huron-wendat



## Table des matières

Remerciements .....	4
Mise en contexte .....	5
Mot du Grand Chef .....	6
Mot du chef familial à la culture .....	8
Notre vision wendat de la culture .....	9
Axes d'actions culturelles .....	10
Axe 1 - Wendat endi' / Nous, les Wendat .....	11
Axe 2 - Onyionhwentsiio' / Notre monde, notre territoire .. ..	13
Axe 3 - Onywawanh / Notre patrimoine, notre mémoire. ... ..	15
Axe 4 - Kwarihwayehtats / Nos arts, notre créativité. ... ..	17
Conclusion .....	19



## Remerciements

Cette mise à jour s'appuie sur une consultation populaire participative et sur l'analyse de plusieurs /entrevues et documents de référence.

Nous remercions particulièrement Guy Sioui Durand (Ph.d) pour son expertise ayant mené à la rédaction de cette politique.

Ses conclusions actualisent les quatre grands axes d'affirmation déjà présents dans la version originale de 2002. Ces axes sont ceux de l'identité nationale, du territoire, du patrimoine et des arts. Pour chacun d'eux, de grandes orientations sont identifiées. Elles sont adressées tant aux individus qu'aux différents secteurs du Conseil de la Nation, ainsi qu'aux organismes concernés par notre vie culturelle.

Nous remercions également les membres de la Nation qui ont accepté de se livrer à cet exercice et qui, par leurs témoignages, commentaires et observations, ont su faire de ce document un outil de référence culturelle à l'image de nos besoins et de nos aspirations.

Tiawenhk !



## Mise en contexte

En 2002, le Conseil de la Nation huronne-wendat se dotait de sa première politique culturelle. Les objectifs poursuivis visaient la sauvegarde, la transmission et la valorisation de notre culture et de notre identité.

Depuis, nous avons assisté à un tel dynamisme d'événements et de réalisations culturelles aux niveaux local, régional, national, voire même international, que plusieurs de ces objectifs ont été réalisés et doivent maintenant être redéfinis à la lumière des besoins nés de nouveaux enjeux et contextes.

Afin de poursuivre l'élan déjà bien amorcé, il y a de cela plus d'une décennie, une mise à jour de la politique culturelle s'avérait nécessaire. Une consultation populaire s'est donc amorcée au cours de l'été 2013 en regard de notre vision et de notre compréhension de la culture et quant à son développement.

Quelle importance les membres de la Nation, sur et hors communauté, accordent-ils à l'enseignement de la langue, à la pratique de nos activités coutumières, à l'utilisation du territoire, au rôle des Aînés, à notre patrimoine, à la place des arts et des savoir-faire traditionnels, à la transmission des valeurs et des connaissances traditionnelles aux plus jeunes ?

Il s'agit là d'autant de sujets qui furent abordés, par le biais d'entrevues individuelles semi-dirigées, d'entrevues de groupes ou de rencontres informelles lors de différents événements culturels et communautaires. Des gens représentant différentes catégories et groupes d'âge ont été rencontrés afin de représenter le plus possible la diversité des membres de la Nation.

L'analyse qualitative des résultats obtenus a permis de dégager des priorités communes quant aux orientations de la politique culturelle 2014 concernant notre développement culturel.





## Mot du Grand Chef

Dès novembre 2008, suite à l'assermentation du nouveau Conseil, nous avons pris l'initiative de visiter officiellement nos différentes institutions et autres organismes communautaires dont les missions sont de veiller à la conservation et à la mise en valeur de notre patrimoine collectif. Réalisons que le contenu culturel de nos organisations agissant à titre de porte d'entrée est à la base de l'enseignement et de l'interprétation de l'histoire de notre peuple.

Au cours de cet exercice de familiarisation, nous avons rapidement été interpellés par le contenu culturel et historique de nos propres institutions qui utilisaient l'année 1648 comme point de référence, date représentant cette dernière année des abominables épidémies qui avaient fini par nous arracher plus de 80% de nos populations wendat, après l'ère du conquérant français, Samuel de Champlain.

Que ce soit dans les fascicules, textes officiels, panneaux d'information, sites Internet et outils pédagogiques, la même histoire pathétique revenait : celle d'un peuple décimé et malade, vivant sous le joug de l'Église, d'où le récit du Huron indigent, déraciné et cruel, servant de toile de fond à l'enseignement de notre héritage culturel et identitaire.

Hélas, cette auto-flagellation à partir de la période de 1648, la plus sombre de notre histoire collective, véhicule une fausse impression de soi-disant survivants transposés par les « robes noires » en territoire dit « français » à Québec. Ainsi donc, nos visiteurs, amis et touristes apprenaient de cette auto-histoire que notre identité reposait en grande partie sur la dispersion et la désolation de 1648, sous-entendant un aspect de victimisation et d'autodestruction. Une forme d'aberration ! Puis, l'année 1697 fut célébrée avec éclat comme si c'eut été un fait d'arme que de nous installer à Roreke, la réserve indienne de Lorette que nous avons renommée Wendake.

Depuis, le contenu culturel et historique a changé. Les plaques de cuivre massives et imposantes trônant à la Place de la Nation ou sur le parquet de notre église, reflets de ce message préjudiciable et faux de notre histoire collective, ont été déboulonnées des socles pour être remises afin que jamais plus leur libellé déshonorant porte atteinte à la dignité de notre peuple.





Nous avons également modifié le drapeau et les armoiries qui le définissaient, de façon à y retirer cette référence prédominante à la presque élimination de notre peuple aux mains des méchants Iroquois en 1648 et à ces religieux qui ont sauvé les quelques âmes encore vivantes dans une dispersion destructrice de nos confédérations.

Sur le plan légal et politique, nous avons multiplié les actions à l'encontre de cette panoplie d'auteurs non hurons-wendat et non autorisés qui participent encore à alimenter cette propagande à l'endroit de notre Nation, en ressassant la même thèse erronée provenant entre autre des différents cercles universitaires à l'effet que les Hurons-Wendat sont des réfugiés au Québec, qui ne peuvent prétendre à quelque droit que ce soit dans ce Québec français souverain. Cette bande d'auteurs qui se sont autoproclamés experts de notre histoire, affirmant même la connaître mieux que nous, se retrouvent plus souvent qu'autrement à travailler à la solde de nos dénigreur et des communautés autochtones qui revendiquent le Nionwentsïo, notre magnifique territoire.

Dans ce contexte, notre politique culturelle doit donc être positive et fondée sur l'unité de notre Nation, autant en pensée qu'en action. Elle doit laisser libre cours aux différents courants d'idées et aux recherches historiques et sociologiques. Elle doit aussi être inclusive et réceptive tout en accordant une place importante à la tradition orale et aux enseignements de nos ancêtres. Notre politique culturelle doit se donner comme dénominateur la défense de nos droits issus de traité et la valorisation de nos traditions et activités coutumières qui ont façonné la grande histoire de notre peuple fort et fier.

Enfin, j'invite tous nos membres à prendre place autour du grand cercle où nous sommes tous égaux. C'est cette solidarité et cette unité qui garantiront un avenir libre et prospère à notre Nation et qui sont, en fait, les gages les plus précieux dans l'édification de notre contenu culturel. En ce sens, au centre du grand cercle, nourrissons le feu par nos actions bienveillantes et assurons-nous que tous et toutes puissent s'exprimer librement. Ainsi, notre culture, nos valeurs et notre identité sauront vivre dans l'abondance pour toujours.

J'ai parlé!

Konrad Sioui  
Grand Chef





## Mot du chef familial à la culture

Pour avoir un territoire, il faut l'investir, il faut l'occuper non seulement physiquement, mais aussi sur le plan de l'imaginaire. Pour avoir un territoire, il faut savoir l'animer d'une culture. Pour s'épanouir, notre Nation a besoin d'un territoire particulier à raconter. Un territoire dans lequel plonger nos racines. Les réponses se trouvent souvent chez nos ancêtres. Il faut simplement s'investir dans qui nous sommes et mieux donner vie et visibilité à nos valeurs, à notre culture.

Un bref regard dans l'histoire nous enseigne que la colonisation aurait pu faire de nous un autre de ces peuples amérindiens disparus dans la tourmente du Nouveau Monde. Une nation qu'on ne pourrait plus connaître aujourd'hui que par quelques chroniques fragmentaires. Mais, nous nous sommes maintenus. Les Anciens qui détenaient et pratiquaient nos savoirs sont devenus, fort heureusement, les gardiens d'une culture qui a survécu.

Pendant des siècles, nous avons eu à lutter pour notre survie. Pour nos propres vies et pour la survie de notre culture. C'est le rappel d'une résistance incroyable, d'une force de survie rarement égalée dont nous sommes les héritiers. Ensemble, nous devons être les nouveaux gardiens de notre histoire, comme les ancêtres l'étaient de la mémoire racontée de génération en génération. Créons de nouveaux rituels dans le respect des Anciens. Racontons notre histoire et délivrons des messages qui dépassent le domaine strict de la science, car notre vision du monde holistique, où la figure du cercle est prépondérante, tient compte de la terre et de tout ce qu'elle porte, entités considérées comme vivantes dans notre esprit.

Je suis conscient qu'à travers notre politique, il y va de la survie de notre culture, de notre vérité. Elle perpétue nos traditions en s'adaptant aux éléments de modernité. Elle est dynamique. Elle montre comment notre culture sait évoluer tout en gardant l'essentiel. Elle raconte notre rapport au monde. Elle réexplique d'où nous venons. Elle rappelle les lois intemporelles et éternelles de la roue de la vie, selon les voies de l'harmonie qui fondent notre culture de génération en génération. Nous sommes les gardiens de ce que l'on nomme aujourd'hui le patrimoine vivant. Tant et aussi longtemps que quelqu'un entretient avec son enfance historique – avec ses origines, ses racines – des relations teintées de gêne ou qui, encore pire, la récuse totalement, il aura beaucoup de difficulté à enraciner sa vie dans la réalité et donc, à la charger de sens. Aujourd'hui, notre culture nous garde au monde tout en permettant de prendre forme et visage.

Jean Sioui



## Notre vision wendat de la culture

Toute culture se transforme avec le temps, face aux changements. L'acte de se redéfinir est un droit reconnu dans la Déclaration des Nations Unies (ONU) sur les droits des peuples autochtones (2007)<sup>1</sup>. La capacité à s'adapter aux changements et à innover est ce qui fait la force d'un peuple. Le peuple wendat a su s'adapter et innover.

Sauvegarder nos savoirs, transmettre nos connaissances, faire connaître notre culture, affirmer haut et fort notre identité sont des engagements qui nourrissent l'originalité de nos actions et façons de vivre et de produire ensemble. C'est pourquoi l'objectif d'un avenir individuel et collectif mettant de l'avant le développement, la promotion et la reconnaissance de notre culture distincte constitue un enjeu important.

La politique culturelle de la Nation huronne-wendat doit permettre à tous et chacun de se reconnaître et de s'affirmer. Ainsi, nous, les Wendat, voulons affirmer par la *Politique culturelle de la Nation huronne-wendat* notre autodétermination culturelle et identitaire.

---

<sup>1</sup> Les peuples autochtones ont le droit d'observer et de revivifier leurs traditions culturelles et leurs coutumes. Ils ont notamment le droit de conserver, de protéger et de développer les manifestations passées, présentes et futures de leur culture, telles que les sites archéologiques et historiques, l'artisanat, les dessins et modèles, les rites, les techniques, les arts visuels et du spectacle et la littérature. (*Article 11.1*) ... Les peuples autochtones ont le droit de revivifier, d'utiliser, de développer et de transmettre aux générations futures leur histoire, leur langue, leurs traditions orales, leur philosophie, leur système d'écriture et leur littérature, ainsi que de choisir et de conserver leurs propres noms pour les communautés, les lieux et les personnes. (*Article 13*). *Déclaration des Nations Unies (ONU) sur les droits des peuples autochtones, 2007.*



## Axes d'actions culturelles

La politique culturelle 2014 s'inscrit selon les quatre axes suivants :

- 1) **Wendat endi' / Nous, les Wendat**
- 2) **Onyionhwentsiio' / Notre monde, notre territoire**
- 3) **Onywawanh / Notre culture, notre mémoire**
- 4) **Kwarlhwayehtats / Nos arts, notre créativité**

Les orientations adoptées visent à donner un cadre de référence afin de favoriser, ensemble, l'essor de notre vie culturelle.

Dans un esprit d'harmonisation, il est souhaité que chaque secteur veille à l'application des axes d'actions culturelles ci-haut mentionnés, développe des moyens visant à atteindre les objectifs et les orientations que nous nous sommes fixés, élabore, le cas échéant, un plan d'action et fasse de la culture un élément essentiel à l'épanouissement de notre belle Nation.

Cette politique culturelle renouvelée se veut d'abord et avant tout un guide pour les membres de la Nation. Tous sont invités à s'y référer au besoin.



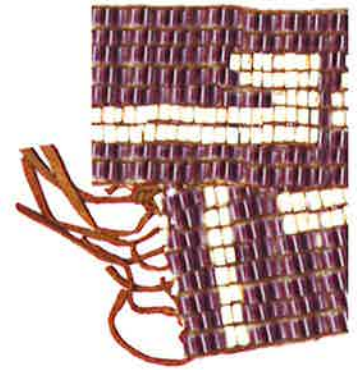
## Axe 1 - Wendat endi' / Nous, les Wendat

L'identité nationale wendat prend tout son sens dans l'exercice souverain d'une vision commune de notre culture. Elle dynamise notre modèle de gouvernance ainsi que l'expression de nos spécificités culturelles.

Le dynamisme en cours de notre vie culturelle contribue à renforcer notre sentiment d'appartenance à la Nation et est garant d'un avenir prometteur. Chacun doit pouvoir vivre et exprimer pleinement la richesse de notre héritage.

### Orientations

- 1.1 **Se doter** de plans d'action visant à maximiser les occasions de collaboration et de développement culturel ;
- 1.2 **Attribuer** des moyens de favoriser le développement culturel de la Nation et d'en assurer le financement ;
- 1.3 **Consolider** un plan de communication entre les différents acteurs afin d'harmoniser et de bonifier nos actions ;
- 1.4 **Initier** et exécuter des travaux de recherches scientifiques et universitaires en lien avec notre culture et notre histoire ;
- 1.5 **Développer** des outils de communication favorisant l'accès à du contenu culturel authentique ;
- 1.6 **Offrir** de la formation continue sur notre histoire et notre culture ;
- 1.7 **Mettre en place** des occasions d'apprentissage de la langue wendat ;



- 1.8 Appuyer et appliquer le processus de standardisation de la langue wendat ;
- 1.9 Promouvoir la langue wendat lors d'évènements ou de présentations communautaires, publiques et protocolaires ;
- 1.10 Augmenter les occasions d'épanouissement culturel et de renforcement identitaire pour tous les Wendat.

« Guerrière de l'Arc-en-ciel, ivre de lumière, elle danse, danse et virevolte avec les Ancêtres, à l'intérieur du Cercle sacré ». Linda Sioui, Cercle d'écriture de Wendake

These are to certify that the Chief of the Huron Tribe of Indians, having come to me in the name of His Majesty, to submit to His Britannick Majesty, & make peace, has been received Under my protection with his whole Tribe; and hereforth no English Officer or party is to molest, or interrupt them in returning to their Settlement at Lorette, and they are received upon the same terms with the Canadians, being allowed the free Exercise of their Religion, their Customs, & Liberty of trading with the English: — recommending it to the Officers Commanding the posts, to treat them kindly Given under my hand at Longueuil, this 5.<sup>th</sup> day of September, 1760.

By the Gen.<sup>l</sup> Command,  
John Cosman —  
 Adjut.<sup>t</sup> Gen.<sup>l</sup>

J. A. Murray.

Traité Huron-Britannique de 1760

## Axe 2 - Onyionhwentsiio' / Notre monde, notre territoire

L'exercice de notre souveraineté culturelle et identitaire n'a de sens qu'avec notre persistance à maintenir nos us et coutumes sur l'ensemble de notre territoire.

Dans tous ces espaces qui constituent notre monde, la pratique de nos activités coutumières demeure un des fondements de la transmission de nos connaissances et de nos valeurs aux prochaines générations. Ils constituent, en ce sens, une pierre d'assise indispensable à l'identité collective de la Nation.

### Orientations

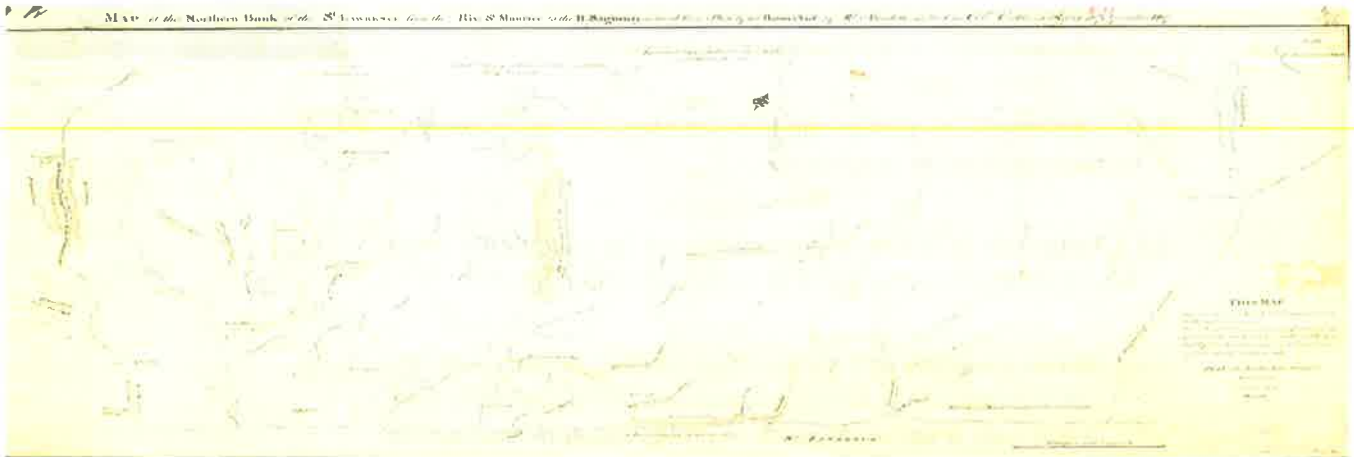
- 2.1. **Développer** et appliquer un système de toponymie respectueux de notre culture, de notre histoire et de notre identité ;
- 2.2. **Consolider** des ententes avec les différentes instances relativement au respect, à la reconnaissance et à la mise en valeur de notre territoire ;
- 2.3. **Assurer** une veille sur notre territoire et poser les actions nécessaires en vue d'en assurer la protection ;
- 2.4. **Appliquer** une gestion intégrée des écosystèmes en place et respectueuse de nos valeurs ;
- 2.5. **Favoriser** la tenue d'événements et de rassemblements culturels, communautaires et rituels sur notre territoire ;
- 2.6. **Mettre en place** des mécanismes facilitant le libre exercice des membres de la Nation à la pratique de nos activités dans le souci de la sauvegarde, de la protection et du respect de l'environnement ;



- 2.7. **Encourager** l'enseignement et la sensibilisation visant la protection et le respect de l'environnement ;
- 2.8. **Appuyer** les initiatives de reconnaissance de paysages et de lieux culturels patrimoniaux sur notre territoire ;
- 2.9. **Appliquer** un plan d'urbanisme harmonieux et respectueux de notre culture, des lieux et des bâtiments patrimoniaux existants ;
- 2.10. **Offrir** des séances d'information aux membres de la Nation et aux employés quant au développement en lien avec notre territoire ;
- 2.11. **Reconnaître** les occasions d'affaires sur notre territoire dans le souci du respect de notre culture et de l'environnement.



« Terre ! Ô Terre ! Nous ne sommes pas Roseaux courbés mais Grands arbres enracinés sous l'azur ». *Johanne La Framboise, Tsheteo et la boîte secrète*



Plan Vincent : BOUCHETTE, 1827 : *Map of the Northern Bank of the St. Lawrence from the Riv. St. Maurice to the R. Saguenay reduced from a Plan by an Huron Chief by Mr. Bouchette, inclosed in Coll. Cockburn's Report 12th September 1827. S.I., 12 septembre 1827. The National Archives of the UK, Londres, Public Record Office : Maps and plans extracted to flat storage from various series of records of the Colonial Office, MPG1/629.*





## Axe 3 - Onyawahnh / Notre patrimoine, notre mémoire

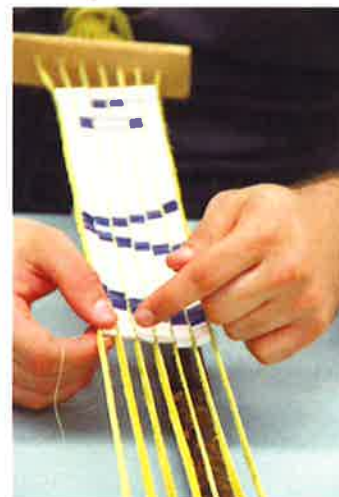
Notre patrimoine témoigne de la profondeur de nos traditions, de nos savoirs et de nos savoir-faire. Il fait référence au passé, au présent et au futur de notre Nation. Il fait appel à notre mémoire collective.

La sauvegarde, la transmission et la mise en valeur des éléments de notre patrimoine culturel, matériel et immatériel, est essentiel afin de guider notre vision pour l'avenir.

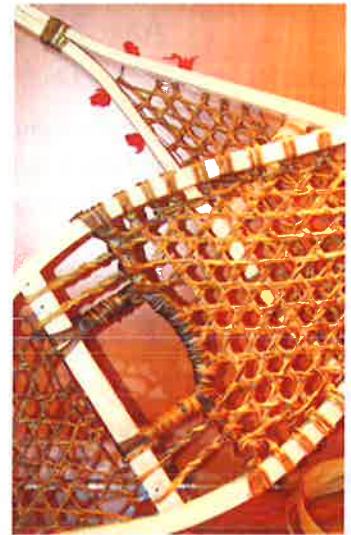


### Orientations

- 3.1. **Sauvegarder**, transmettre et mettre en valeur les savoirs et savoir-faire traditionnels wendat ;
- 3.2. **Initier** des actions afin de faire reconnaître les savoirs et les savoir-faire traditionnels wendat comme métiers d'arts des Premières Nations ;
- 3.4. **Multiplier** les moyens de diffuser la culture wendat ;
- 3.5. **Favoriser** les occasions de partage culturel et d'échanges intergénérationnels ;
- 3.6. **Encourager** les occasions de transmission de la tradition orale par le biais de témoignages de nos Aînés ;
- 3.7. **Répertorier**, conserver et protéger les éléments de notre patrimoine culturel ;
- 3.8 **Effectuer** des recherches et documenter les éléments de notre patrimoine culturel (matériel et immatériel) ;



- 3.9. **Se doter** d'un plan de coordination culturelle en vue d'harmoniser et de bonifier nos approches ;
- 3.10. **Développer** des outils de communication afin de promouvoir notre culture ;
- 3.11 **Respecter** certains critères d'uniformité et d'authenticité en ce qui a trait à la transmission et à la diffusion de la culture ;
- 3.12. **Soutenir** le développement de programmes de formation et d'enseignement de la culture ;
- 3.13. **Collaborer** avec les divers organismes afin de faire connaître la richesse de notre culture ;
- 3.14. **Poser** des actions en vue de mettre en place des lieux de sauvegarde de notre patrimoine tels qu'une bibliothèque et des archives nationales.



---

« Il y a en réalité, que deux types de sociétés humaines : celles qui voient et vivent le cercle et celles qui ont oublié le cercle ». *Georges E. Sioui, Les Wendat, une civilisation méconnue*

---



## Axe 4 - Kwarihwayehtats / Nos arts, notre créativité

L'art est une façon d'exprimer notre identité, notre culture. La création et l'innovation constituent, en ce sens, l'oxygène de toutes les sociétés.

Que ce soit par les arts de la scène, les arts littéraires, l'artisanat, qu'ils soient traditionnels ou contemporains, les artistes et les artisans, contribuent, à travers leur pratique, au dynamisme culturel de notre Nation, en exprimant leur vision du monde et leur façon d'être Wendat.

### Orientations

- 4.1. **Promouvoir** les artistes et les artisans locaux ;
- 4.2. **Encourager** les artistes et les artisans amateurs et émergents ;
- 4.3. **Favoriser** la tenue d'évènements visant à faire connaître nos artistes et nos artisans ;
- 4.4. **Tenir et mettre à jour** un répertoire d'artistes et d'artisans et en faire la promotion ;
- 4.5. **Poser des actions** visant à mettre en place des lieux à vocation artistique et culturelle ;
- 4.6. **Faire connaître** les différents programmes de financement disponibles pour les artistes et les artisans ;
- 4.7. **Encourager** l'achat et la mise en valeur d'œuvres d'art d'artistes et d'artisans wendat ;



Œuvre de Christine Sioui Wawanoloath



4.8. **Mettre en place** un mécanisme visant à faciliter la communication avec les artistes et les artisans ;

4.9. **Faciliter** l'accès aux arts ;

4.10. **Offrir** des occasions de formation en art.

« Sans la reconnaissance, par les nôtres, des artistes amérindiens comme héritiers légitimes de ce pouvoir du rêve, notre survie culturelle demeure impossible ». *Yves Sioui Durand*



## Conclusion

Chacun de nous, à travers nos activités, coutumières ou de loisirs, nos occupations ou nos échanges quotidiens, partageons un peu de notre créativité par l'affirmation de notre identité et de notre fierté.

C'est ce qui fait la richesse de notre Nation.







... of Indians, having come  
to submit to His Britannick  
received Under my protection, w  
no English Officer or party is to



... trading with the ...  
Officers Commanding the ...  
under my hand at Longueui  
1760



Une réalisation du  
CDFM huron-wendat  
Avril 2015

